



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Mercredi 2 octobre 2013

ORLEANS LA SOURCE

- :- :- :- :-

Présents

- Président : Michel SAUGET
- Trésorier général : Olivier DUPAS
- Secrétaire général : Dominique LEFEBURE
- Membres : Thierry BONNAMANT, Danièle GASTOU, Patrick GASTOU, Serge COHEN, Patrick GIMONET, Elisabeth KLEIN, Annie PEUDUPIN, Michèle ROUILLY, Janine VENZAC, Jean-Louis BERAUDY, Jacques TISSOT, Christophe CLEUZIIOU.

Invités

- Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH-BOZON.

Excusés

- Sébastien LE GARREC, Marie-Christine HESRY Céline PAGE-SABOURIN , Nancy MASSONNET, François MARTIN, Luc PAPET et Jean VERGES.

-:- :- :- :-

Ouverture de la réunion à 19h16.

En préambule, le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'être venues à cette réunion.

BILAN DES LICENCES

Michel SAUGET indique que le nombre de licences est finalement en augmentation cette saison. Il remercie tous les clubs qui ont fait l'effort de licencier tous leurs adhérents. Il note toutefois que cette augmentation n'est pas aussi forte que celle constatée au plan national.

Jean-Louis BERAUDY regrette que la part fédérale de la licence soit trop chère. Patrick GASTOU rappelle que cette licence ne coûte rien au club mais à l'adhérent.

Il faut encourager les clubs à se labelliser car cela pourrait être une aide aux demandes de subvention.

BILAN OPERATION SAVOIR NAGER

L'opération SAVOIR NAGER a du mal à se développer en région CENTRE. Seuls, quatre clubs ont mis en place cette activité cet été.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a confirmé dernièrement la reconduction du dispositif pour l'année prochaine et des directives seront données aux Directions départementales pour inclure ces actions dans les demandes du CNDS 2014.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION INTER-REGIONALE DE NAT. COURSE

Cécile DUCHATEAU commente le compte rendu de la dernière réunion de la commission interrégionale de natation course.

Fiche action n°1

Un colloque interrégional de natation course ainsi qu'un colloque de natation synchronisée sont organisés à TOURS les 5 et 6 octobre 2013. Patrick GASTOU fait un point de situation des inscrits en indiquant que le niveau de participation est faible : 50 en synchro et 30 en natation.

Il propose la gratuité pour les membres du comité directeur en arguant le fait que les bénévoles ne peuvent pas bénéficier des aides des OPCA. **ACCORD du comité directeur.**

Il a été constaté que des colloques régionaux ont dû être supprimés. La faible participation peut s'expliquer par le fait que ce colloque arrive trop tôt dans la saison.

Fiche action n°2

Un stage à HOULGATE est organisé par l'interrégion. Cécile et Sylvie y seront présentes. Christos Papparodopoulos encadrera des séances d'entraînement. La région organise le déplacement aller/retour. Les clubs doivent s'organiser pour être sur le parcours prévu pour profiter de la prise en charge de ce déplacement.

Fiche action n°3

L'interrégion engagera une sélection de nageurs minimes et cadets de série nationale au meeting de GENEVE les 18 et 19 janvier 2014. Cécile attend la plaquette pour organiser au mieux ce déplacement.

Fiche action n°4

Thierry BOULONNOIS a en charge cette action dont le but est d'emmenner une sélection de juniors et seniors du niveau ELITE à un meeting qui pourrait avoir lieu en GRECE.

Toutes ces actions sont supervisées par le conseil de l'interrégion. Un organigramme a été fourni aux membres du comité et peut être consulté sur le site FFN CENTRE.

Cécile constate que le travail de la commission interrégionale est mieux structuré avec un rôle défini pour chacun.

Christophe CLEUZIOU confirme qu'il y a du mieux dans l'organisation des compétitions interrégionales. Cécile précise qu'il y a, toutefois, un retour négatif pour l'organisation du trophée interrégional Lucien ZINS à ORLEANS : la sono est incriminée.

GESTION DES OFFICIELS

Serge informe que les cartes d'officiel sont en cours de préparation. Il attend les photos des officiels de toutes les disciplines.

La commission JUGES ET ARBITRES se réunit le vendredi 4 octobre soir.

Les listings des officiels de chaque département seront à mettre à jour dès la livraison du module EXTRANAT de gestion des officiels. Olivier DUPAS précise que la livraison de l'application devrait avoir lieu en novembre 2013.

Pour information, Michel SAUGET indique que le comité directeur de la FFN a acté la proposition de la COF de mettre en place un système d'officiels en immersion dans les compétitions nationales de natation synchronisée à l'instar de ce qui se fait en natation course.

Serge COHEN et Thierry BONNAMANT ont proposé à Michel SAUGET de reconduire sur la liste FFN 11 : Philippe HOARAU et Christian VIOLET.

Serge fait le point sur les pénalités données aux clubs. L'affiliation a été bloquée pour trois clubs qui n'ont pas payé leurs amendes. Michel a finalement débloqué les affiliations pour dépassionner la situation mais maintient les amendes. Il reste le cas du club de SAINT PIERRE DES CORPS. Ce dernier conteste par courrier les faits et ne comprend pas la démarche.

Patrick GASTOU comprend la réaction du président qui est souvent présent dans les compétitions avec son épouse. Certaines personnes ne comprennent pas cette soudaine exigence. Michel conteste cette soudaineté car un avertissement par courrier est fait dès la première constatation.

Après un long débat, Serge COHEN va révérifier son travail. Si le comité ne peut pas apporter de preuves car il est difficile de rapprocher le nombre d'officiels présents par réunion avec le nombre de nageurs, la réclamation ne sera pas maintenue.

Olivier DUPAS informe le comité que la remontée du jury n'est pas prévue, dans l'immédiat, dans EXTRANAT.

Les cartes d'officiels proposées par Serge sont validées par le comité directeur.

CALENDRIER DES FORMATIONS 2013-2014

Patrick GASTOU présente un bilan des formations en région pour la saison passée qui sera présenté à l'assemblée générale.

L'ERFAN a fait un bilan des formations par club et par département.

La dernière formation réalisée avait pour thème NAGEZ FORME SANTE.

La prochaine formation concernera le BF4 CIAA en semaine 42. Les personnes concernées sont les titulaires du BEESAN qui auront la possibilité, grâce au BF4, d'avoir par équivalence le DE (diplôme d'état) indépendant de la surveillance (plus de révision MNS à faire).

Le calendrier des formations sera fourni à l'AG car il y a encore quelques ajustements concernant l'ENF à faire.

L'ERFAN met en place une formation « bébés nageurs ». Information à diffuser très largement.

Patrick GASTOU annonce la nomination d'Eric LEPAGNOT à la tête du CREPS de BOURGES. Ancien de la région, Patrick espère de meilleures relations qu'avec ses prédécesseurs. La convention du BP avec le CREPS a été signée avec un budget conforme aux attentes.

Dominique LEFEBURE demande si une formation sur les OPCA est prévue. Patrick GASTOU indique que l'ERFAN peut la programmer en la faisant de préférence un soir de semaine.

Elisabeth KLEIN souhaite qu'une formation régionale soit prévue pour un recyclage des officiels water-polo suite aux modifications des règlements fédéraux. Patrick GASTOU demande à Elisabeth de prévoir une date. Luc BONNARD serait le formateur.

Danièle GASTOU demande si la formation initiateur fédéral NAGEZ FORME SANTE est programmée. Patrick souhaite qu'une réflexion soit menée pour bien définir le contenu de cette formation. Il demande qu'une information sur ce sujet soit faite à l'AG et de recenser les besoins.

ADOPTION DES CALENDRIERS ET COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE WATER-POLO

L'équipe fille de BOURGES est en N1. CHARTRES et ORLEANS sont en N2. FLEURY, BLOIS et MONTARGIS sont en N3.

Le championnat régional a repris avec onze équipes engagées. Il se fera en deux parties :

- une phase de qualification de poule sur deux rencontres aller/retour,
- une phase avec une poule A comprenant les vainqueurs de la première phase et une poule B comprenant les perdants.

Elisabeth a proposé de faire des poules de classement à l'issue de ces deux phases. Certains clubs lui ont fait connaître leur désapprobation car il y avait déjà trop de rencontres.

Elisabeth souhaite mener une réflexion sur l'organisation du championnat régional avec une poule compétition et une poule loisir. Christophe CLEUZIOU trouve que nous prenons le problème à l'envers. Ce n'est pas aux clubs de fixer les règles du championnat. Il est décidé de maintenir le programme régional tel qu'il est prévu.

La région CENTRE a présenté une équipe à la coupe de France des régions water-polo où elle s'est classée avant dernière. Malgré le résultat, ce fut une très bonne expérience à vivre pour nos jeunes et les scores étaient équilibrés.

Pour les jeunes, Elisabeth a prévu un regroupement par mois (un dimanche) pour les 14 ans et une fois tous les deux mois pour les 16 ans. Il y a un problème d'encadrement pour les seize ans mais pas pour les 14 ans.

L'intercomité 18 ans ayant lieu en région CENTRE, Elisabeth a prévu d'engager une équipe.

Une condition a été mise en place pour que les jeunes puissent s'inscrire en stage jeunes de la zone : ils doivent obligatoirement participer aux intercomités.

Dominique LEFEBURE demande où en est la mise en place du collectif régional en water-polo. Elisabeth KLEIN a prévu une réunion le 27 octobre 2013 dans ce sens. Avant le 24 novembre, la sélection sera connue.

Christophe CLEUZIOU informe qu'il y a des difficultés dans la mise en place du championnat N1 pour les filles où il n'y a que 6 clubs inscrits. Si c'est le cas, il risque de ne pas avoir de championnat. A suivre.

Dans le nouveau règlement fédéral, il faut deux gardiens qui ne peuvent pas être dans le champ de jeu. Elisabeth propose de ne pas appliquer cette règle en région. Pour Patrick GASTOU, si nous appliquons ce nouveau règlement, l'ENT déclare forfait. **Le comité donne son accord pour ne pas appliquer cette règle mais les autres modifications sont obligatoires.** Il serait souhaitable qu'une correspondance soit envoyée à la FFN pour dénoncer cette règle.

Sur la zone, la commission a attribué des tâches à chaque membre. Elisabeth demande que les intervenants régionaux soient indemnisés par la zone quand ce sont des réunions interrégionales. **Accord du comité.**

La zone souhaite mettre en place une équipe technique interrégionale avec deux délégués par région désignés par ses soins. La zone demande qu'ils soient indemnisés par leurs régions. Le comité n'y est pas favorable et demande que les indemnités soient prises en charge par la zone. Les délégués doivent être proposés par la région.

FONCTIONNEMENT DE LA SSU

Michel SAUGET indique qu'un accord a été trouvé. Alexandre MAROQUIN sera salarié de la SSU, administré par l'université. Le comité régional finance cet emploi à hauteur de 4000 euros. A cela, s'ajoute une aide financière des clubs labellisés à hauteur de 800 euros par nageur et de 400 euros en plus si le nageur se qualifie aux championnats de France Elite. Le comité régional n'intervient plus dans les aspects logistiques.

Dominique LEFEBURE souligne l'effort financier de l'université.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

ORGANISATION LOGISTIQUE

L'assemblée générale aura lieu à la maison des sports de Châteauroux. Le matin, l'ERFAN propose une formation.

NOMBRE DE VOIX

Il a été envoyé aux comités départementaux. Il est diffusé sur le site.

BILANS SPORTIFS

Au jour de la réunion, nous avons le bilan de la natation course rédigé par Sylvie qui est très complet. Jeanine VENZAC constate qu'il manque l'information relative à Denise FELTZ qui est championne d'Europe des maîtres.

Le bilan de la natation synchronisée est également arrivé.

Le compte rendu EAU LIBRE est prêt.

RECOMPENSES

Michel confirme les récompenses fédérales attribuées à :

- Diplôme d'honneur à Elisabeth KLEIN, Céline PAGE SABOURIN, Tony POULLIN et Danièle GASTOU
- Médaille de BRONZE à Catherine PINGANAUD et Frédéric PRUVOST

- Médaille d'argent à PATRICK GIMONET,
- Médaille VERMEIL à Thierry BONNAMANT qui est aussi nommé au trophée du sport organisé par le conseil régional
- Médaille d'OR à Claude TRICHARD

Les clubs récompensés au niveau régional par discipline seront :

NATATION COURSE

1. CHARTRES METROPOLE NATATION
2. AC BOURGES
3. EN TOURS

NATATION SYNCHRONISEE

1. NA TOURS
2. USM SARAN
3. USC LA CHAPELLE

WATERPOLO

1. ORLEANS qui monte en N2
2. CJ FLEURY qui monte en N3
3. AC BOURGES (équipe fille) qui monte en N1

EAU LIBRE

1. AC BOURGES
2. USM MONTARGIS
3. ALLIANCE ORLEANS NATATION

Une coupe sera remise au club champion régional en waterpolo : CN SAINT JEAN DE LA RUELE.

Le comité régional remettra des bons FNAC (pas de trophée) aux nageurs qui se sont illustrés cette saison. Michel liste les récompensés par discipline. Constatant des disparités entre disciplines en termes de niveau, il demande que les commissions sportives revoient les critères d'attribution de ces récompenses pour les prochaines saisons.

Pour la prochaine saison, les personnes, qui ne seront pas présents à l'AG et qui n'auront pas transmis un courrier d'excuse, n'auront pas leurs récompenses. Cette disposition n'est pas applicable cette année.

La formation du matin du jour de l'AG est calée. Elle débutera à 9H30.

BILAN FINANCIER

Pour débiter cette partie, Olivier DUPAS souhaite faire valider certains tarifs de formation remis en séance. Le barème appliqué est une prise charge pour moitié par le comité régional. **Accord du comité directeur.**

Au 31 aout 2013, la trésorerie du comité est la suivante :

- compte du CREDIT MUTUEL : 92585,55 euros
- compte du CREDIT AGRICOLE : 4320.03 euros (ce compte est en cours de fermeture)
- livret orange : 70000,14 euros
- livret bleu du CREDIT MUTUEL : 79,08 euros
- valeurs immobilières : 24570 euros.

Olivier a rencontré un responsable du CREDIT MUTUEL pour mettre en place des financements plus en rapport avec les concepts du mouvement associatif. Il propose donc de vendre les titres financiers même si une perte financière estimée à 3000 euros est prévisible. Juridiquement, le comité directeur peut prendre cette décision et si elle est prise ce soir, le trésorier a une année pour réaliser l'opération de vente.

VOTE du comité directeur : Le comité donne pouvoir au trésorier pour procéder à la vente des titres à l'unanimité.

Olivier précise qu'il a reçu 3 fiches actions. Ceci est insuffisant pour faire ce qui était prévu au niveau du budget prévisionnel.

Il présente ensuite le bilan financier et le budget prévisionnel remis en séance par compte analytique. Le bénéfice pour cette saison s'élève à 6963,03 euros.

La différence constatée entre le chiffre annoncé au bureau directeur (8000) et celui d'aujourd'hui s'explique par les difficultés rencontrées dans le traitement des amortissements et des dépréciations liées aux titres financiers. Le trésorier a donc procédé à quelques ajustements.

Ce bénéfice ne doit pas cacher les difficultés que le comité rencontrerait s'il avait à embaucher une personne supplémentaire.

Michel fait observer que c'est la première fois que le budget prévisionnel est sorti avec le logiciel CIEL.

Danièle GASTOU aimerait avoir quelques renseignements concernant le CNDS car elle n'arrive pas à recouper avec les informations qu'elle a par ailleurs. Il est difficile de faire des rapprochements car la subvention CNDS est versée sur une année civile alors que le budget du comité est de septembre à aout. Il y a donc

une péréquation appliquée. Pour la saison à venir, tout le CNDS perçu a été affecté sur l'année.

ADOPTION DES TARIFS

Olivier présente ensuite la grille des tarifs pour la saison 2013/2014. Il propose les modifications suivantes :

- Les forfaits organisation sont augmentés pour la natation course de 75 à 85 euros, pour l'eau libre de 150 à 200 euros et pour la natation synchronisée de 100 à 150 euros ;
- La part régionale du tarif plein de la licence passe de 11,50 à 12 euros, le tarif réduit est inchangé ;
- le montant de l'engagement individuel de 3,90 à 4,50 euros ;
- le montant de l'engagement d'un relais de 7,40 à 8 euros ;
- le montant de l'engagement d'une équipe aux interclubs de 43 à 45 euros ;
- le montant des engagements individuels et des relais sont multipliés par 10 après la clôture des engagements avec un plafonnement de 500 euros pour les individuels et de 800 euros pour les relais.

Jeanine VENZAC estime que l'augmentation de l'engagement individuel est trop importante. Michel SAUGET fait observer que le CENTRE reste l'un des moins chers des comités. Patrick ajoute que le comité redonne aux clubs labellisés et qu'il faut bien équilibrer les comptes.

Dominique LEFEBURE apprécie que les pénalités pour défaut d'engagement soient plafonnées. Olivier et Michel précisent que ce système de pénalités n'empêchera pas les jeunes de nager.

VOTE

Le comité directeur vote à l'unanimité les tarifs généraux.

Pour les tarifs de la natation course, zéro vote contre, une abstention, 14 votes pour. Ils sont donc adoptés.

Pour les tarifs du WATERPOLO, Elisabeth demande d'enlever de la grille des tarifs, les engagements Championnat Minimes, de la Coupe du Centre et du Tournoi Jeunes.

VOTE : 1 voix contre, pas d'abstention et 14 voix pour. Les tarifs du waterpolo sont adoptés.

Pour la grille de la natation synchronisée, Michel ROUILLY propose d'augmenter l'engagement à chaque session de cycle de 5 à 5,50 euros. Après débat, il est également proposé d'augmenter l'engagement interclub de 10 à 15 euros par équipe. Le reste ne change pas.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Concernant la natation synchronisée, un club a alerté Michel SAUGET du fait qu'il ne pouvait pas participer aux interclubs toutes catégories de la natation. Il demande si la date de compétition synchro ne pouvait pas être retardée d'une semaine. Michel ROUILLY répond que le calendrier de la natation synchronisée ne le permet pas. Après débat, la date de la compétition de synchro reste maintenue.

Patrick GASTOU demande, que pour les prochaines saisons, la commission de natation synchronisée respecte la règle fédérale en préservant la date des interclubs toutes catégories.

QUESTIONS LAISSEES A L'INITIATIVE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Olivier DUPAS indique que le comité est en retard dans l'achat des médailles de la saison 2013/2014. Pour les plots benjamins, les anciennes médailles seront utilisées.

Danièle GASTOU revient sur l'opération NAGEZ FORME SANTE avec la formation qui s'est déroulée en mars/avril avec quinze participants dont trois de la région Centre et une formation continue à la FFN le 17 septembre avec trois participants de la région CENTRE. Il y a actuellement cinq clubs en région Centre qui mènent cette activité et quatre en cours de certification des éducateurs.

En termes de communication, un stand sera monté le 14 octobre à la ligue contre le cancer avec une mobilisation des clubs du 37. Il y a une journée SPORT SANTE BIEN ETRE organisée par l'ARS le 15 octobre où Patrick fera une intervention pour présenter la formation NAGEZ FORME SANTE. Une plaquette est en cours de préparation en région CENTRE. Danièle demande l'autorisation du comité de ne pas utiliser la plaquette nationale mais plutôt celle de la région car le titre est difficile à évoquer. **ACCORD du comité directeur.**

Danièle fera un point lors de l'AG. Un séminaire national des référents régionaux est prévu les 11 et 12 octobre 2013 avec l'élaboration d'un guide du dirigeant, d'un livret du pratiquant et d'un dossier de presse.

Michel SAUGET lit un courrier reçu du club de MONTRICHARD. Face à leurs difficultés financières, ce dernier demande de payer que 25% des licences de leurs adhérents la saison à venir. **Le comité directeur donne un avis défavorable arguant que ce n'est pas le club qui paye la licence mais l'adhérent.**

Michel informe le comité que Patrick GIMONET et Catherine BLOUVAC iront au prochain colloque informatique organisé par la FFN.

Michèle ROUILLY demande quand son club sera labellisé. Cécile propose d'envoyer les dossiers aux membres de la commission LABELLISATION compte tenu qu'il n'y a que deux dossiers. Christophe CLEUZIOU insiste pour que la labellisation soit présentée à l'AG. Michel SAUGET le fera dans son allocution d'entrée.

Dominique LEFEBURE évoque une problématique relative au PASS SPORT DE L'EAU avec les jeunes nés en 2004 qui s'inscrivent cette année. Il leur est difficile de passer le SAUV'NAGE, le PASS'SPORT DE L'EAU et le PASS'COMPETITION en deux mois pour se présenter éventuellement aux interclubs toutes catégories. Pour Patrick GASTOU, c'est faisable en trois semaines.

Olivier DUPAS confirme que les jeunes ayant réussi trois épreuves du PASS SPORT DE L'EAU ont bien validé ce niveau.

Fin de la réunion à 23H09.